

Les Agences Régionales de Santé (ARS) sont en charge de décliner les orientations nationales définies par le Ministère de la Santé dans la stratégie nationale de santé et ce à l'échelon régional, tout en tenant compte des spécificités de celui-ci. Elles veillent ainsi au respect de la réglementation et accompagnent les partenaires et structures de terrain (Etablissements de santé, structure et service médico-sociaux, acteurs de la prévention...) en contact des usagers, et ce afin d'offrir des dispositifs de santé efficaces et de qualité à la population.

L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES HAUTS DE FRANCE RECRUTE SA / SON :

MEDECIN CHARGE DE MISSION POLE DE PROXIMITE DE L'OISE (H/F) -Poste situé à Amiens*-

*Possibilité de tenir le poste sur Beauvais

Le poste est situé au sein de la Direction de l'Offre de Soins (DOS), qui couvre les champs d'activité suivant :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du schéma régional de santé
- Réguler l'offre de soins, planifier, programmer les activités des offreurs de soins
- Autoriser les activités de soins et d'équipements matériels lourds
- Contractualiser et allouer les ressources
- Garantir la performance, l'efficacité, la qualité et la sécurité du système de santé, des soins et des produits de santé
- Assurer l'animation territoriale et l'accompagnement des offreurs de soins

La Direction de l'Offre de Soins est composée, outre le bloc direction, de 3 sous-directions et 15 services répartis comme suit :

- Des pôles de proximité :
 - Pôle de proximité territorial Somme
 - Pôle de proximité territorial Aisne
 - Pôle de proximité territorial Oise
 - Pôle de proximité territorial Nord
 - Pôle de proximité territorial Pas-de-Calais
- Sous Direction Ambulatoire :
 - Service Accès aux soins non programmés et Transports Sanitaires
 - Service Gestion et Formation des Professionnels de Santé
 - Accès aux soins sur les territoires, Parcours coordonnés et coopération
- Sous Direction Performance, efficacité, qualité de l'offre de soins et produits de santé/biologie :
 - Service Analyse financière
 - Service Amélioration de l'efficacité
 - Service Information médicale et T2A
 - Cellule Produits de santé et Biologie
- Sous Direction Etablissements de Santé :
 - Service Planification, autorisation et contractualisation
 - Service Allocation de ressources
 - Service Gestion des Ressources Humaines Hospitalières

Le Pôle de proximité de l'Oise a vocation :

- à être l'interlocuteur de proximité des offreurs de santé
- à contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique régionale entrant dans le champ de la DOS sur le département de l'Oise
- à gérer les dossiers sensibles, en lien avec les sous-directions de la DOS
- à garantir la transversalité ville/hôpital sur le département de l'Oise

Rattaché(e) au Responsable du Pôle de Proximité de l'Oise, la/le Médecin Chargé de mission est particulièrement en charge de :

MISSION 1 : Les missions sur le champ des établissements de santé :

-déclinaison des filières de soins au niveau de chaque territoire, accompagnement à la mise en œuvre des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT)

-suivi des projets d'établissements, impulsion et accompagnement des coopérations, négociation et mise en

œuvre des CPOM de chaque établissement en lien avec le responsable de pôle, instruction des demandes d'autorisation, visites de conformité et contrôles, accompagnement de l'amélioration de la qualité et sécurité des soins dans les établissements, participation à la mise en œuvre du plan ONDAM, participation aux instances et réunions de travail

-relais local pour la gestion de la politique de démographie médicale : internat et post-internat notamment, équipes médicales de territoire

-participation aux réunions avec les établissements (dialogue de gestion, suivi des plans de retour à l'équilibre)

-Instruction des réclamations à caractère médical

MISSION 2 : Les missions sur le champ ambulatoire :

-accompagnement des dispositifs de régulation de la démographie des professionnels de santé,

-accompagnement de la mise en œuvre de la permanence des soins, déclinaison et suivi de la politique des maisons médicales de garde

-Suivi des réseaux de santé. Etre en appui des opérateurs, participer à l'analyse des rapports d'activité, participer aux revues de gestion

-participation à l'évaluation des actions et programmes

-Contribuer à l'accompagnement des nouvelles organisations (maisons et pôles de santé). Apporter un appui méthodologique notamment pour l'écriture du projet de santé. Participer aux réunions du Comité Départemental des structures d'exercice coordonné.

-Rédiger et présenter les rapports permettant au sous-comité des transports sanitaires d'émettre un avis sur les retraits d'agrément des entreprises de transports sanitaires

-Instruction des réclamations à caractère médical

MISSION 3 : Inspections contrôle :

-Participation à des missions d'inspections et de contrôles

Activités annexes :

Participation aux astreintes médicales de l'ARS ; participation en tant que personne ressource à des projets ou missions spécifiques

Principaux Interlocuteurs internes :

- les autres services de la direction, les pôles de proximité
- travail en transversalité avec les autres directions (Direction de la stratégie et des territoires, en particulier le Directeur Territorial de l'Oise)

Principaux Interlocuteurs externes :

- La CRSA et ses commissions
- Les organismes d'Assurance Maladie
- Les représentants des professionnels de santé (Syndicats, Ordres...), des étudiants et internes
- Les représentants des établissements de santé et établissements médico-sociaux
- Les directeurs des instituts de formation
- Les services du conseil départemental de l'Oise

Conditions spécifiques d'exercice :

- Disponibilité pour le travail le soir dans la région
- Déplacements importants à prévoir avec les professionnels de santé (Permis B requis)
- Présence régulière au pôle de proximité

Conditions administratives d'embauche :

STATUT	Recrutement par	Niveau / Rémunération
Fonctionnaire titulaire	Mutation (1)	Médecin Inspecteur de Santé Publique : maintien garanti de la rémunération ad minima (hors primes spéciales)
Agent en CDI dépendant des CC OSS*	Mutation (2)	Praticien Conseil (Niveau A) : Règles des 105% (points d'expérience conservés)
Autre	Contrat à durée déterminée - date de fin : 30/09/2021(3)	Contrat de Droit Public Niveau 2 (en référence au cadre de gestion) Rémunération en fonction de l'expérience

* Conventions Collectives des Organismes de Sécurité Sociale

(1) selon Fonction publique d'appartenance (hors CAP de mutation : détachement par arrêté ou sur contrat)

(2) un nouveau contrat de travail UCANSS est établi

(3) pouvant être renouvelé

Comment candidater ?

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

ARS-HDF-DRH-CANDIDATURES@ars.sante.fr

Date limite de dépôt : le 31/03/2019

Informations sur le poste :

Madame Véronique VERMENIL : 03.44.89.61.46 / veronique.vermenil@ars.sante.fr